

 BORDEAUX MÉTROPOLE	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 4 avril 2025	N° 2025-117

Convocation du 28 mars 2025

Aujourd'hui vendredi 4 avril 2025 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Madame Christine BOST, Présidente de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Claudine BICHET, Mme Brigitte BLOCH, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Christine BOST, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Eric CABRILLAT, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Nathalie DELATTRE, M. Stéphane DELPEYRAT-VINCENT, Mme Eve DEMANGE, M. Gilbert DODOGARAY, M. Christophe DUPRAT, M. Jean-François EGRON, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, Mme Véronique FERREIRA, M. Jean-Claude FEUGAS, Mme Françoise FREMY, M. Alain GARNIER, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPAR, Mme Daphné GAUSSENS, M. Nordine GUENDEZ, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Laurent GUILLEMIN, M. Pierre HURMIC, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Delphine JAMET, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, Mme Andréa KISS, M. Michel LABARDIN, M. Patrick LABESSE, Mme Nathalie LACUEY, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Baptiste MAURIN, Mme Claude MELLIER, M. Thierry MILLET, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, Mme Céline PAPIN, Mme Pascale PAVONE, M. Nicolas PEREIRA, M. Jérôme PEScina, M. Stéphane PFEIFFER, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Isabelle RAMI, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, M. Michael RISTIC, M. Bastien RIVIERES, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Alexandre RUBIO, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Jean-Baptiste THONY, M. Serge TOURNERIE, M. Jean TOUZEAU, M. Thierry TRIJOULET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Josiane ZAMBON.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

M. Alain ANZIANI à M. Thierry TRIJOULET
Mme Amandine BETES à M. Serge TOURNERIE
M. Stéphane GOMOT à M. Maxime GHESQUIERE
Mme Fabienne HELBIG à M. Stéphane MARI
M. Gwénaél LAMARQUE à Mme Daphné GAUSSENS
M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM à M. Christophe DUPRAT
Mme Marie RECALDE à M. Gérard CHAUSSET
M. Fabien ROBERT à Mme Géraldine AMOUROUX
Mme Karine ROUX-LABAT à M. Jean-Marie TROUCHE
Mme Brigitte TERRAZA à M. Frédéric GIRO

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Michel LABARDIN à partir de 17h30

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 4 avril 2025	Délibération
	Direction Développement Economique	N° 2025-117

Maison de l'emploi et de l'entreprise de Bordeaux - Association pour le développement local et l'emploi - Association pour le développement des stratégies d'insertion Technowest - année 2025- Subventions pour action spécifique - Décision - Autorisation

Monsieur Stéphane DELPEYRAT-VINCENT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

La Maison de l'emploi de Bordeaux (MDE), l'Association pour le développement local et l'emploi (A.DE.L.E) et l'Association pour le développement des stratégies d'insertion Technowest (ADSI) interviennent dans le domaine de l'accompagnement à l'emploi et l'insertion sur les territoires de Bordeaux, de Bègles et de l'ouest de l'agglomération.

Elles sont identifiées comme des acteurs fédérateurs sur leurs territoires. Elles ont développé une méthode de travail partenariale et portent une offre de service commune aux entreprises pour les accompagner dans leurs recrutements. Cette offre de service répond aux attentes des entreprises recruteuses du territoire métropolitain et notamment des opérations d'aménagement d'importance stratégique. ADSI intervient sur l'opération d'intérêt métropolitain Aéroport, la MDE et A.DE.L.E sur l'opération d'intérêt national Euratlantique.

Elles sont soutenues depuis 2017 par Bordeaux Métropole au titre d'acteurs référents, et bénéficient de subventions en vue d'une action spécifique de service emploi aux entreprises coordonnée avec le service public de l'emploi et l'ensemble des acteurs locaux, avec un numéro de téléphone unique. Les partenaires des trois acteurs référents composant les comités techniques pour les campagnes de recrutement sont les suivants : les agences locales de Pôle emploi, Cap emploi, les Missions locales et les PLIE (Plans locaux pour l'insertion et l'emploi) présents dans les territoires, l'APEC (Association pour l'emploi des cadres), les services emploi des municipalités et tout autre acteur associatif selon les besoins.

Cette subvention s'est élevée à 25 000 € pour chacun des acteurs référents pour 2024, soit 75000 € au total. Les communes concernées par l'action combinée de ces trois associations sont les communes de l'Opération d'intérêt national (OIN) Euratlantique et de l'Opération d'intérêt métropolitain (OIM) Aéroport (Bordeaux, Bègles, Floirac, Mérignac, Le Haillan et Saint-Médard-en-Jalles).

Les publics accompagnés sont en priorité les demandeurs d'emploi identifiés en proximité dans les communes concernées puis plus largement dans les communes de la Métropole, avec une attention particulière pour les personnes plus éloignées de l'emploi, notamment les résidents des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Les comités techniques multi acteurs sur les deux opérations ont été tenus en 2024. De nouveaux projets de recrutements liés à la mise en vie de nouveaux quartiers sur l'opération Euratlantique par la MDEE et A.DE.L.E dans une situation de tension accrue sur le marché du travail demandera d'amplifier le soutien aux entreprises notamment sur l'attractivité des métiers et la marque employeur. Sur une initiative de la Ville de Mérignac et avec le soutien de Bordeaux Métropole, l'opération d'intérêt métropolitain Aéroport fait l'objet d'une gestion

prévisionnelle des emplois et des compétences en cours. Celle-ci débouchera en juin 2025 sur un plan d'actions. ADSI sera invitée à décliner ses actions à la lumière de ces orientations nouvelles.

Le présent rapport vise à couvrir la continuité de l'action d'accompagnement au recrutement des entreprises sur l'année 2025 avec un montant de subvention ramené à 23 750€ pour chacune des trois structures soit une baisse de 5% conformément aux orientations budgétaires de Bordeaux Métropole pour l'exercice 2025.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole

VU les dispositions de l'article L.1611-4 du Code général des collectivités territoriales,
VU la convention cadre de mandat de Service d'intérêt économique général (SIEG) entre Bordeaux Métropole et l'association Maison de l'emploi de Bordeaux adoptée par délibération,

VU la feuille de route économique – volet emploi - orientations et propositions de mise en œuvre – adoptée par délibération n° 2017-525 du conseil du 29 septembre 2017,

VU la délibération n° 2015/0252 du 29 mai 2015 adoptant le Règlement général d'intervention en matière de subventions accordées aux personnes de droit privé,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE Les actions déployées auprès des entreprises des opérations d'intérêt métropolitain Aéroparc et d'intérêt national Euratlantique par la MDEE, A.DE.L.E et ADSI Technowest favorisent le développement économique et l'emploi pour tous,

DECIDE

Article 1 : d'attribuer une subvention de fonctionnement de 23 750 € en faveur de la Maison de l'Emploi de Bordeaux pour poursuivre et amplifier son action de coordination des acteurs de l'emploi au travers d'un service emploi aux entreprises sur l'Opération d'intérêt national Euratlantique,

Article 2 : d'attribuer une subvention de fonctionnement de 23 750 € en faveur de l'Association pour le développement local et l'emploi pour fédérer les acteurs de l'emploi intervenant sur le territoire de Bègles et piloter les campagnes de recrutements dans le cadre du service emploi aux entreprises sur l'Opération d'intérêt national Euratlantique partie béglaise, en coordination avec la Maison de l'emploi de Bordeaux,

Article 3 : d'attribuer une subvention de fonctionnement de 23 750 € en faveur de l'Association pour le développement des stratégies d'insertion Technowest pour poursuivre et amplifier son action de coordination des acteurs de l'emploi au travers d'un service emploi aux entreprises sur l'Opération d'intérêt métropolitain Aéroparc,

Article 4 : d'autoriser Madame la Présidente de Bordeaux Métropole à signer les conventions ci-annexées et tout acte afférent, précisant les conditions des subventions et mises à disposition accordées,

Article 5 : d'imputer la dépense correspondante sur le budget principal de l'exercice 2025, chapitre 65, article 65748, fonction 61.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Contre : Monsieur MORISSET, Monsieur POUTOU

Ne prend pas part au vote : Monsieur ANZIANI, Madame GASPAR, Monsieur GUILLEMIN, Madame LECERF MEUNIER, Madame RECALDE, Monsieur TRIJOLET

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 4 avril 2025

Par le/la secrétaire de séance,	Pour expédition conforme,
---------------------------------	---------------------------